



MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI

## APPEL D'OFFRES

### ASPHALTAGE DES CHEMINS DUFRESNE, LAC GEORGES ET BELVÉDÈRE

La municipalité Notre-Dame-de-la-Merci demande des soumissions pour l'asphaltage des chemins Dufresne, Lac Georges et Belvédère.

Toutes les conditions sous-mentionnées du présent appel d'offres sont contenues à l'intérieur des documents de soumission, lesquels sont disponibles exclusivement par le biais du système électronique d'appel d'offres (SEAO) accessible à l'adresse Internet suivante : [www.seao.ca](http://www.seao.ca).

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé sur un compte inscrit dans une institution financière faisant affaire au Québec et libellé à l'ordre de la Municipalité Notre-Dame-de-la-Merci ou d'une lettre de garantie bancaire irrévocable d'une institution financière faisant affaire au Québec et autorisée par l'Inspecteur général des institutions financières ou d'un cautionnement de soumission d'au moins dix pour cent (10 %) du montant total de la soumission. Ladite garantie de soumission devra être émise pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours.

Les soumissions, sous enveloppes scellées, devront être identifiées comme suit : **SOUSSION POUR ASPHALTAGE DES CHEMINS DUFRESNE, LAC GEORGES ET BELVÉDÈRE** ». Elles devront parvenir à la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci et s'y trouver physiquement, à l'attention de Chantal Soucy, Directrice générale et secrétaire/trésorière, 1900, montée de la Réserve à Notre-Dame-de-la-Merci, Québec J0T 2A0. Elles seront reçues jusqu'à 10 heures (heure limite) le 23 juin 2022 pour être ouverte publiquement au même endroit et à la même heure.

La Municipalité, ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions présentées et n'encourt aucune obligation ou aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

**DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI CE VINGTIÈME JOUR DE MAI 2022.**

Chantal Soucy, Directrice générale/secrétaire-trésorière